

2025/190

NB

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES



Ville de  
**Toulouges.**  
*pari i treva*

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
N° 2025/05/13

## SEANCE DU 12 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le douze mai à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la Commune de Toulouges, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal située parc de Clairfont, sous la présidence de Monsieur Nicolas BARTHE, Maire.

Date de la convocation : 06/05/2025	<b>Présents</b> : Nicolas BARTHE, Laurent LOPEZ, Aurélie PASTOR-BARNEOUD, Eric GARAVINI, Christine MALET, Thierry SEGARRA, Stéphanie GOMEZ, Eric BOSQUE, Pascale MICHEL, Serge CIVIL, Béatrice BAILLEUL, Patrice PASTOU, Sandra FERRER, Audrey CALVET, Michel PLAZA, Patrick LANNES, Fabrice SCHORDING
<b>Nombre de conseillers</b> :	<b>Absents excusés ayant donné procuration</b> : Sandrine RABASSE procuration Thierry SEGARRA, Rudy KLEIN procuration Audrey CALVET, Martial MIR procuration Christine MALET, Franck DE LA LLAVE procuration Béatrice BAILLEUL, Isabelle OSTERSTOCK procuration Stéphanie GOMEZ
En exercice : 27	<b>Absents excusés</b> : Florian GUZDEK
Présents : 17	<b>Absents</b> : Jean-Charles FESQUET, Vanessa BLAY, Bernard PAGES, Fabien BATLLE
Votants : 22	<b>Secrétaire de séance</b> : Thierry SEGARRA

**APPROBATION DU PROJET CULTUREL SCIENTIFIQUE EDUCATIF ET SOCIAL  
DE LA MEDIATHEQUE TERESA REBULL**

Thierry SEGARRA explique à l'Assemblée que la rédaction d'un Projet Culturel, Scientifique, Educatif et Social (ou PCSES) est obligatoire pour toute demande de subvention à l'État, qu'il s'agisse d'une extension, d'une réhabilitation ou d'une construction de bibliothèque, d'un aménagement mobilier, d'une informatisation, etc.

Un PCSES, c'est :

- ✓ un projet culturel : il prend en compte la diversité des modes d'expression culturelle et des publics ;
- ✓ un projet scientifique : il a pour objectif de favoriser les actions scientifiques et de développer la médiation du livre de science et la culture scientifique ;
- ✓ un projet éducatif : il propose des outils favorisant l'accès à l'information et à la connaissance en détaillant ses relations avec les acteurs de l'éducation, notamment en matière d'éducation artistique et culturelle ;
- ✓ un projet social : il répond aux besoins d'une population diverse et plurielle et collabore à des actions, en concertation avec les partenaires des domaines sociaux et culturels.

La finalité de ce projet est de proposer une feuille de route qui prend en compte les nouveaux enjeux liés notamment aux mutations des pratiques culturelles, au développement des outils numériques, aux contraintes budgétaires et place l'utilisateur au cœur des réflexions et du projet, en facilitant l'évaluation des actions du service de lecture publique pour mieux l'adapter et le faire évoluer.

Il propose au conseil municipal d'approuver le PCSES.

2025/191

NB

Où l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

**APPROUVE** le Projet Culturel Scientifique Educatif et Social (PCSES) de la médiathèque Teresa REBULL

Fait et délibéré les jour, mois en an que dessus,  
Pour extrait certifié conforme  
Délibération rendue exécutoire par publication ou notification  
à compter du 16/5/2025



Fait à Toulouges, le 13 mai 2025  
Le Maire,

Nicolas BARTHE

Le Maire,

CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte consécutivement à sa transmission en préfecture.  
INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.  
INFORME de la possibilité de saisir Monsieur le Président dans un délai également de deux mois d'un recours administratif préalable susceptible de prolonger le délai de recours contentieux susmentionné.  
INFORME que le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application Informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>

DELIBERATION PUBLIEE et MISE EN LIGNE le : 19/5/2025